



Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/BSV-Nouvelle-Aquitaine-2018

Recevez le Bulletin de votre choix **GRATUITEMENT** en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Ce qu'il faut retenir

Maïs

- **Situation des semis - Stades** : d'après Céré'Obs, il restait au 27 mai environ 22 000 ha de maïs à semer, dont les 2/3 dans les Pyrénées-Atlantiques. Stades : de la levée à 11 feuilles (Néracais, vallée de l'Isle, Sables des Landes).
- **Limaces** : risque élevé, le temps pluvieux est propice à des attaques sur les derniers semis.
- **Vers gris** : risque élevé, des signalements d'attaques.
- **Mouche des semis** : dégâts sur le secteur Sables des Landes.
- **Sésamies** : 1^{er} pied de ponte dans le secteur des Sables des Landes. Prévision NONA du vol de 1^{ère} génération.
- **Pyrale** : les captures de papillons augmentent.
- **Taupins** : signalement dans le Médoc et en parcelles de références.
- **Cicadelles** : premier signalement, sans gravité.
- **Scutigerelles** : premiers signalements en Sud Aquitaine.

Tournesol

- **Limaces** : risque élevé. Soyez très vigilants jusqu'au stade B4 (4 feuilles).
- **Oiseaux et petits gibiers** : soyez vigilants et déclarez vos dégâts !
- **Mildiou** : détectez les symptômes dans les parcelles atteignant les stades B6-B8 (6 et 8 feuilles).

N°15

31/05/2018



**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
NOUVELLE-AQUITAINE

Animateurs filières

Céréales à paille

Sylvie DESIRE / **FDGDON 64**
sylvie.desire@fdgdon64.fr

Suppléance : ARVALIS
a.carrera@arvalis.fr

Maïs

Philippe MOUQUOT / **CDA 33**
p.mouquot@girond.chambagri.fr

Suppléance :
FDGDON 64 / ARVALIS
sylvie.desire@fdgdon64.fr
a.peyhorgue@arvalis.fr

Oléagineux

Quentin LAMBERT / **Terres Inovia**
q.lambert@terresinovia.fr

Prairies

Patrice MAHIEU / **CDA 64**
p.mahieu@pa.chambagri.fr

Directeur de publication

Dominique GRACIET
Président de la Chambre Régionale
Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs 87000
LIMOGES

Supervision site de Poitiers

**Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.**

**Reproduction partielle
autorisée avec la mention
« extrait du bulletin de santé
du végétal Nouvelle-Aquitaine
Grandes cultures N°X
du JJ/MM/2018 »**

ÉCOPHYTO
RÉDUIRE ET AMÉLIORER
L'UTILISATION DES PHYTOS



Maïs

La rédaction de ce bulletin s'est faite sur la base du tour de plaine maïs réalisé auprès des opérateurs économiques d'Aquitaine et sur la base des parcelles de référence mise en place : Bergerac (24), Saint Médard de Guizières (33), Blanquefort (33), Sainte Hélène (33), Saint-Ciers-sur-Gironde(33), Bourideys (33), Saint-Jean-d'illac (33), Saugnacq et Muret (40), Belis (40), Mimbaste (40), Miramont-sensacq (40), Saint-Barthélemy-d'Agenais (47), Bruch (47), Jusix (47), Montignac-de-Lauzun (47), Saint-Pierre-de Caubel (47), Sendets (64), Montardon (64), Pontacq (64), Sarpourenx (64), Coublucq (64).

• Situation des semis

D'après Céré'Obs, on estime qu'il reste 22 000 ha à semer dont les 2/3 environ en Pyrénées-Atlantiques, 5 000 ha dans les Landes et le reste dans les trois autres départements du nord Aquitaine. Les maïs les plus avancés ont désormais 11 feuilles (Néracais- Sables des landes), mais la moyenne se situe à 5-6 feuilles.

• Météo

De violents orages se sont abattus sur l'Aquitaine le 27 mai, occasionnant des dégâts importants dans certains secteurs : Sud Médoc (Macau, 33), secteur du Blayais limite Charente-Maritime (Reignac 33). Dans ces zones, les grêlons de 1 à 2 cm accompagnés d'un vent violent ont totalement broyé les cultures. Dans les Landes, les secteurs de Saint Loubouer, Mont de Marsan et dans une moindre mesure Hagetmau ont également été concernés par la grêle.

Les températures maximales ne dépasseront pas 22°C sur l'ensemble de la région. C'est encore un temps orageux et instable qui nous attend cette semaine, avec des niveaux de précipitations importants notamment dans le sud Aquitaine. Cette météo complique beaucoup les interventions de saison.

• Limaces

Période de risque : du semis (attaques dans la ligne de semis) à 6 feuilles. Surveillez les parcelles en TCS ou semis direct dans couvert végétal, les parcelles très motteuses ;

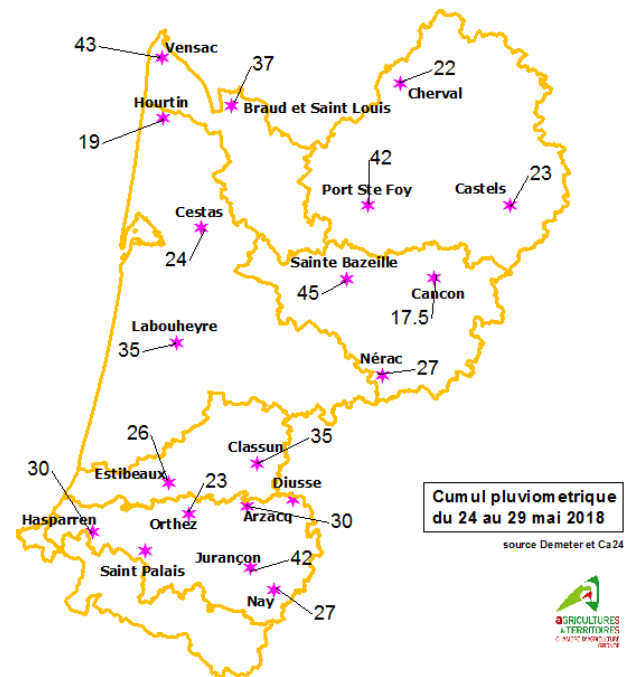
Observations : attention les limaces « réapparaissent » sur des parcelles à 4-5 feuilles et lacèrent les feuilles, en vallée de Garonne et du Dropt (33), sur le secteur de Lescar (64).

Seuils indicatifs de risque :

- 5 à 10 limaces par m² pour la culture du maïs en piégeage bâche.



Photo : Ph Mouquot. Macau (33)



Évaluation du risque

Risque élevé. Surveillez toutes vos parcelles notamment avec le retour de la pluie

• Vers Gris

Période de risque : de la levée à 8-10 feuilles.

Piégeage : pas de piégeage d'A. segetum cette semaine. En revanche, toujours des individus migrateurs piégés dans le Nord 33 Entre deux Mers dans un piège sur 7 relevés.

Observations : dans le tour de plaine, pas d'attaque signalée cette semaine. En parcelle de référence seule la parcelle de Saint Médard de Guizières présentait des pieds touchés (<1%).

Seuils indicatifs de risque :

- Dès les premiers pieds touchés si les températures sont élevées.

Évaluation du risque

Risque fort cette semaine. Le temps lourd est très favorable à l'explosion du ravageur. Surveillez toutes les parcelles quel que soit le stade.



Photo : vers gris Ph. Mouquot - Ca33

• Mouche des semis (*Delia platura*)

Période de risque : du semis à 3 feuilles.

Observations : dans le tour de plaine, signalement sur le secteur Sables des Landes sur la commune de St Avit (40).

Évaluation du risque

Les conditions climatiques actuelles (froid et humidité) sont favorables à ce ravageur pour lequel il n'existe aucune solution technique après semis.

Le retour de la chaleur permettrait aux maïs de pousser plus rapidement et donc de limiter la pression du ravageur.



Larve de la mouche des semis

Photo : M. Boucher - Arvalis

• Sésamies

Période de risque : de 4 feuilles à la récolte.

Observations : cette semaine, on enregistre plusieurs captures sur la zone des Sables des Landes, dans le Nord33 Entre deux mers et le secteur des Gaves dans 3 pièges sur 14 relevés. En cage d'élevage (source FMC), on enregistre des pontes dans 5 des 6 cages correspondants à différents lieux. A Montardon, des émergences de papillons sont observés depuis la semaine dernière en cage d'élevage ; des pontes ont eu lieu en ce début de semaine.

Pieds de ponte : 1^{ers} pieds de ponte présentant des sésamies en émergence sur une parcelle à Sabres (40) et Liposthey (40).

Date prévisionnelle du vol selon NONA :

En fonction des conditions climatiques, les dates prévues pour les 30% et 50% du vol peuvent évoluer.

Département	Secteur	Début vol (0,1%)	30% du vol	50% du vol
Gironde	Médoc	4 mai	23-24 mai	27-28 mai
	Blayais	6 mai	27-28 mai	1 ^{er} -2 juin
	Landes de Bordeaux	5 mai	26-27 mai	1 ^{er} -2 juin
Pyrénées-Atlantiques	Coteaux nord Béarn	4 mai	26-27 mai	30-31 mai
	Vallée des gaves	2 mai	25-26 mai	30-31 mai
	Basse-Navarre	27 avril	24-25 mai	28-29 mai
	Béarn	6 mai	29-30 mai	2-3 juin
Landes	Sud Adour	28 avril	24-25 mai	28-29 mai
	Tursan	2 mai	24-25 mai	29-30 mai
	Haute-Landes	3 mai	24-25 mai	28-29 mai
Lot-Et-Garonne	Coteaux du Marmandais	11 mai	27-28 mai	31 mai-1 ^{er} juin
	Zone de Duras	5 mai	25-26 mai	29-30 mai
	Vallée de Garonne	2 mai	23-24 mai	27-28 mai
Dordogne	Vallée de Dordogne	30 avril	23-24 mai	26-27 mai
	Ribéracois	6 mai	25-26 mai	30-31 mai

Évaluation du risque

Le bulletin n°14 a fait le point sur l'ensemble des facteurs de risque de l'année.

Rappelons qu'à la fin de la semaine la gestion ovicide deviendra moins appropriée et qu'il conviendra de viser ensuite la période de gestion de la larve.

Rappel des stades cibles pour la gestion de la sésamie :

Deux stades sont à retenir pour la gestion de ce parasite :

L'œuf : le maximum de dépôt de ponte est atteint lorsque 30% des adultes ont émergé.

La larve : le maximum de larves baladeuses (entre 10% du stade L3 et 50% du stade larvaire L2) se **situe entre 10-15 quinze jours après l'émergence maximale des adultes (50% de vol)** en fonction des conditions climatiques.



• **Pyrale**

Période de risque : de 6 feuilles à la récolte.

Observations : cette semaine, on enregistre plusieurs captures dans 5 pièges sur 8 relevés sur les zones Nord 33 Entre deux Mers, Nord 47 -24, Sud 47 et Gaves.

Méthodes Alternatives :

La gestion biologique de ce ravageur à l'aide de trichogrammes est possible dès l'observation des premières pontes sur vos parcelles. A surveiller en début de semaine prochaine.

Évaluation du risque

Pas de risque actuellement.

• **Taupins**

Période de risque : du semis à 8-10 feuilles.

Observations : en parcelles de référence, signalement de faibles attaques sur la parcelle de Saint Médard de Guizières protégée. Sur la parcelle de référence non protégée de Pontacq (64), le niveau d'attaque atteint 16%. Dans le tour de plaine, à Saint Laurent Médoc (33), on nous signale une forte attaque de taupins (situation non protégée) avec 40% de perte de pieds. Des attaques sont signalées à Bougarber (64).



**Larve de Taupins
près d'un grain d'orge**
Photo : Ph. MOUQUOT

• **Cicadelles**

Observations : 1 parcelle de référence (Saint Médard de Guizière) présente des attaques modérées de cicadelles (*Zyginidia scutellaris*). Ces insectes piquent les feuilles et sucent la sève pour provoquer des taches blanches caractéristiques.

Evaluation du risque : ces attaques sont actuellement sans conséquence pour la culture.

• **Scutigerelles**

Observations : premiers signalements de symptômes observés sur les communes de Serres Sainte Marie (64), Lorenties (64), Estibeaux (64).

• **Nématodes**

Période de risque : de 3 feuilles à 12 feuilles.

Observations : cette semaine, des parcelles des Sables des landes (Ychoux, Saugnacq et Muret) présentent des symptômes caractéristiques d'attaque de nématodes.

• **Adventices**

On nous signale des difficultés d'intervention sur les adventices en lien avec les conditions climatiques. Les adventices se développent rapidement alors que les interventions sont impossibles compte tenu de la météo. Dans le tour de plaine, on nous signale une forte pression renouée liseron (secteur Oloron -Saint Palais)

Stades phénologiques et état des cultures

Les conditions météorologiques sont de nouveaux instables sur le Sud-Ouest. On observe de nombreux phénomènes orageux provoquant des cumuls de pluies importants sur l'ensemble du territoire. Dans les parcelles en coteaux, des phénomènes de ravinement sont très fréquemment observés. Le rayonnement est limité par le ciel de traîne mais les tournesols ont une croissance active depuis 10 jours.

La période de semis s'est étalée sur plus de deux mois et l'on observe aujourd'hui une grande hétérogénéité interparcellaire des stades.

Périodes de semis	Stades	Commentaires
Avant mi-avril	5 à 6 paires de feuilles (B6 et B8)	Minorité des situations.
De mi-avril à fin avril	3 à 4 paires de feuilles (B6 et B8)	
De mi-mai à fin mai	1 à 2 paires de feuilles (B2 et B4)	
Après la mi-mai	Germination, Cotylédons	Minorité des situations.

• Limaces

La majorité des parcelles sont toujours dans la période de risque. L'activité du ravageur est toujours importante.

Les données issues du modèle limaces ACTA placent l'indice de risque comme élevé à fort selon les situations (maintien du risque dans plusieurs localités, voir tableau ci-contre). Le modèle ACTA limace se base sur les données climatiques pour établir un risque. L'utilisation des résultats issus du modèle sont à raisonner en prenant en compte le stade du tournesol, l'historique de la parcelle et le travail du sol réalisé à l'interculture.

	Risque limace simulé au 30 mai (modèle ACTA)		
	Classement 2018*	Année rang 1 (risque le + élevé)	Année rang 10 (risque le moins élevé)
Carcassonne (11)	Rang 1 sur 10	2018	2012
Toulouse (31)	Rang 2 sur 10	2001	2011
Agen (47)	Rang 2 sur 10	2001	2011
Villefranche de Rouergue (12)	Rang 2 sur 10	2001	2011
Albi (81)	Rang 2 sur 10	2001	2011
Tarbes (65)	Rang 3 sur 10	2014	2012
Mont de marsan (40)	Rang 3 sur 10	2001	2011
Auch (32)	Rang 3 sur 10	2013	2011
Pau (64)	Rang 3 sur 10	2013	2012
Bordeaux (33)	Rang 4 sur 10	2014	2011
Montauban (82)	Rang 4 sur 10	2013	2011
Bergerac (24)	Rang 5 sur 10	2001	2011

*Le rang 1 correspond à l'année la plus à risque sur les 10 dernières années.

Risque faible	Risque moyen	Risque élevé	Risque fort
---------------	--------------	--------------	-------------

Évaluation du risque : risque élevé dans les parcelles n'ayant pas dépassé le stade 4 feuilles. Soyez vigilants et réactifs.

L'humidité au sol est importante et continue depuis plusieurs semaines. Cela maintient l'activité des limaces. Bien prendre en compte la présence de résidus en surface et la structure du sol dans l'analyse du risque. Soyez vigilants jusqu'au stade B4 (seconde paire de feuille).

• Oiseaux et petits gibiers

Des cas d'attaques de gibiers à plumes ont été signalés dans la Haute-Garonne, le Lot-et-Garonne, le Tarn et le Tarn-et-Garonne, provoquant parfois des re-semis. Soyez très vigilants !

La surveillance des parcelles et la mise en place d'effaroucheurs paraît être une solution efficace si l'on respecte quelques recommandations (plus d'infos sur Terresinovia.fr).

Signalez en ligne vos dégâts d'oiseaux et petits gibiers sur tournesol !

Terres Inovia reconduit comme en 2017 l'enquête déclarative des dégâts d'oiseaux et petits gibiers sur tournesol afin d'établir un diagnostic national.

Ces déclarations de dégâts permettent d'appuyer, par des éléments chiffrés les demandes ou les renouvellements de classement en nuisible des espèces les plus dévastatrices pour le tournesol. Parallèlement, Terres Inovia localise ainsi les zones les plus touchées par les dégâts, l'objectif est d'identifier les différences entre les zones impactées, les conditions particulières liées au paysage agricole, etc.

<http://www.terresinovia.fr/tournesol/cultiver-du-tournesol/ravageurs/oiseaux/declaration-degats-doiseaux/>

• Taupins

Quelques cas d'attaques de taupins ont été signalés dans les départements de la Haute-Garonne et du Tarn-et-Garonne, nécessitant parfois un re-semis partiel. Soyez vigilants.

• Mildiou

Le mildiou est un organisme réglementé. Dans le cadre de l'évolution de la résistance au traitement de semences, un suivi des races de mildiou est organisé.

Si vous rencontrez des situations avec un taux d'attaque significatif (>5% de pieds touchés en moyenne sur la parcelle), contactez Terres Inovia ou la FREDON Aquitaine (05.56.37.94.76) afin de réaliser un prélèvement pour déterminer la race présente.

Pour en savoir plus sur le Mildiou, consultez le site Terres Inovia avec le lien suivant : <http://www.terresinovia.fr/tournesol/cultiver-du-tournesol/maladies/mildiou/moyens-de-lutte/>



Larves de taupin et plant de tournesol attaqué (photo Terres Inovia).



Mildiou sur tournesol (photo Terres Inovia).

Évaluation du risque :

Les conditions climatiques autour des semis ont été favorables aux contaminations.

Les forts abats d'eau et pluies régulières après les semis favorisent le développement du pathogène. Les premiers symptômes sur variétés hors RM8/RM9 sont observés dans le Gers et le Lot-et-Garonne.

Surveillez vos parcelles dès le stade 6-8 feuilles (B6 -B8).

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Grandes cultures / Edition Centre et Sud Nouvelle-Aquitaine sont les suivantes : Act'Agro, AREAL, ARVALIS Institut du Végétal, ASTRIA64, CDA 24, CDA 33, CDA 40, CDA 47, CDA 64, CETA de Guyenne, Terres Inovia, Terres conseils, Ets Sansan, Euralis, FDGDON 64, FREDON Aquitaine, GRCETA SFA, Groupe Maïsador, La Périgourdine, Lur Berri, SCAR, Sodepac, Groupe Terres du Sud, Viti Vista

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Ecologie, avec l'appui financier de l'Agence Française de Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto ".